

Le 18 septembre 2019.

### **Message des brigadiers scolaires.**

1. Billet obligatoire pour les rendez-vous médicaux.
  - a. *Avant d'inscrire sur Cano, il faut s'assurer d'avoir les billets justificatifs en sa possession.*
2. *Pour les appels des parents, les heures de réceptions des appels seront les suivantes : **9h30 à 10h45 en am et 13h30 à 14h45 en pm. Vendredi pm, 14h30.***
  - a. *Idéalement d'avoir des pièces justificatives s'il y a des retards.*
3. Pour les élèves qui dînent soit dans l'une ou l'autre des écoles. **Avoir un billet d'autorisation parental pour tout changement d'autobus. (même pour le CPE)**
4. **Les parents sont responsables de faire prendre l'autobus à leur jeune. À la maison comme à l'école.**
5. *Il faut faire comprendre aux utilisateurs du transport scolaire qu'on ne peut faire attendre trop longtemps l'autobus. Ils doivent respecter les horaires et faire préparer le jeune d'avance (près de la rue)*

**Note :** Aux alentours **du 20 et du premier de chaque mois**, nous faisons beaucoup de messages aux jeunes que les parents nous demandent de faire. Dorénavant, nous demandons aux parents de faire parvenir leur message eux-mêmes à leurs jeunes en se présentant à l'école.

**Source :** **Laurence Dubé**, brigadière scolaire & **Valérie Quitish** brigadière scolaire.